

## Vers une nouvelle catégorisation?

Selon **Jean-Michel Chaumont**, expert sur la question des génocides, il faut donc repenser le concept de génocide, en faisant particulièrement la **différence entre ethnocide et génocide**.

« Dans l'ethnocide, ce sont les attributs constitutifs de l'identité du groupe qui sont visés.

Il n'est généralement pas nécessaire d'assassiner tout (même une partie) du groupe.

On cherche à faire disparaître le groupe, pas ses membres.

*Dans le génocide : ce sont les individus qui sont les cibles primaires de meurtre. La victime est qualifiée pour le meurtre sur l'unique base d'une appartenance qu'il n'est pas en son pouvoir de modifier ».*

Il y a deux conditions nécessaires pour le définir : le « **critère de victimisation** » (un groupe, artificiel ou non) et une « **pratique criminelle** » (meurtre ou atteinte grave à l'intégrité physique des personnes).

Si le génocide est un crime contre l'humanité, et que celui-ci se définit comme l'exercice criminel de la souveraineté, on peut inclure dans la définition la participation au moins passive des autorités étatiques. (ce fut le cas pour le 20<sup>ème</sup> siècle, rien n'est sûr pour le futur)

A partir de là, Chaumont distingue **génocide non qualifié, qualifié, ethnocidaire et ethnocide**.

### a) 4 catégories pour le génocide

Par **génocide non qualifié**, il entend « le meurtre en série des membres d'un groupe artificiel pour peu que l'appartenance au groupe ne dépende pas des individus concernés ».

(il inclut ici les handicapés gazés lors de l'opération T4<sup>1</sup>)

Par **génocide qualifié**, il entend « le meurtre en série des membres d'un groupe constitué ».

On peut alors distinguer les motifs (politiques, économiques, religieux, idéologiques...)

Il inclut ici la plupart des génocides perpétrés dans l'histoire et reconnus comme tels.

---

<sup>1</sup> L'ancien nom de code de l'opération nazie visant à "épurer" le corps social des handicapés, programme de destruction de la « vie sans valeur ».

Par **génocide ethnocidaire**, il entend « *le meurtre en série des membres d'un groupe constitué dans la visée d'anéantir ce groupe* ».

Le judéocide en est l'exemple le plus clair. C'est un cas où une intention ethnocidaire s'est réalisée à travers une pratique génocidaire.

Par **ethnocide**, il entend « *la destruction d'un groupe sans attenter nécessairement à la vie ou à l'intégrité physique des membres de ce groupe. Mais un ethnocide peut être génocidaire si, pour parvenir à la destruction du groupe, les bourreaux estiment plus efficace d'assassiner une partie plus ou moins considérable de ses membres, l'élite par exemple.*

Il prend ici l'exemple de la Pologne, où les Nazis jugèrent nécessaire de pratiquer un ethnocide génocidaire pour s'assurer *un réservoir de main-d'œuvre corvéable à merci.*

A cela, il ajoute les *politiques discriminatoires à l'égard de groupes entiers à des fins d'oppression et d'exploitation* (l'apartheid en Afrique du Sud).

Le but n'était ni de tuer tous les noirs (destruction physique des membres d'un groupe), ni de détruire leurs cultures (destruction d'un groupe) - tant que ça ne faisait pas obstacle à l'exploitation. Pourtant, la « victimisation » se faisait sur seule base d'une appartenance à un groupe.

Chaumont estime qu'il est dès lors **nécessaire d'inventer un terme plus global dont le génocide qualifié serait une espèce**. Il serait alors tout à fait possible de distinguer le génocide des Juifs et des Tsiganes sans que ce ne soit offensant ni pour les uns, ni pour les autres.<sup>2</sup>

( CHAUMONT, 2002 )

Selon *Yehuda Bauer*<sup>3</sup>, il y a une distinction d'intention entre les génocides et les « Holocaustes ». Dans les Holocaustes, l'intention primaire serait de détruire totalement le groupe visé. Selon lui, cela correspond uniquement au judéocide et au génocide des Arméniens.

( BAUER / 2002 )

---

<sup>2</sup> Le génocide des juifs garderait son unicité, sa singularité, sans refuser aux autres l'entrée dans la catégorie de génocide. ( Israël pourrait peut être enfin reconnaître le génocide arménien )

<sup>3</sup> BAUER, Y, Repenser l'holocauste, 2002, Paris, Ed. Autrement, Collection Frontières.

Mais selon *Chaumont*, même si les chiffres indiquent une plus grande proximité entre le génocide des Arméniens et le judéocide, il ne faut pas tant les rapprocher. Le premier a été, comme celui des tziganes, un exemple d'ethnocide génocidaire où les assassinats ont été tellement systématiques qu'il en est quasiment devenu un génocide ethnocidaire.<sup>4</sup>

Il insiste sur la différence entre une politique d'extermination génocidaire - accent mis sur l'assassinat (ou tentative) de la totalité des membres - et une politique d'extermination ethnocidaire : accent mis sur l'intention de détruire un groupe en tant que groupe.

Pour les Arméniens, c'était la conversion ou l'extermination. Les juifs n'avaient pas ce choix.

### **b) Shoah, Judéocide et Holocauste**

Il est également important de préciser les termes que sont **Shoah**, **Judéocide** et **Holocauste**. Etant fortement connoté politiquement et religieusement, leur utilisation nécessite certaines précautions.

✦ **Shoah** est un mot hébreu qui signifie « anéantissement », mais aussi « cataclysme », « catastrophe ». Le terme désigne l'extermination par l'Allemagne nazie des trois quarts des Juifs de l'Europe occupée, soit les deux tiers de la population juive européenne totale et environ 40 % des Juifs du monde, pendant la seconde guerre mondiale — ce qui représente entre cinq et six millions de victimes selon les estimations des historiens.<sup>5</sup>

Le terme **Shoah**, se réfère plus particulièrement au génocide des Juifs, et à sa spécificité raciale.

Ce génocide des Juifs constituait pour les nazis « la Solution finale à la question juive ». (traduit de l'allemand)

Le terme **Judéocide** est un synonyme. Il s'agit seulement de la version française.

Le terme **Shoah** est préféré par certains à **Holocauste**, connoté religieusement, celui-ci signifiant dans la Bible « sacrifice en l'honneur de Dieu », ne laissant subsister aucune trace de la victime.

---

<sup>4</sup> moment où la déportation est préférée à l'islamisation forcée

<sup>5</sup> Le chiffre de 6 millions de victimes a été présenté lors du procès de Nuremberg. L'historien Raoul Hilberg, dans son ouvrage *La Destruction des Juifs d'Europe* (éd. Gallimard, collection Folio, 2006 Tome III, p. 2251), arrive au chiffre de 5,1 millions de morts après avoir dépouillé les archives du III<sup>e</sup> Reich.

Le terme français d'**Holocauste** a précédé celui de **Shoah**. Il se réfère aussi, mais de façon générique, à un génocide ou extermination physique de groupes de population mais **pas spécifiquement les juifs**.

( TERTRAIS , 2006 )

En effet, le Troisième Reich, n'a pas exterminé que les juifs. Il a aussi exterminé en masse les Tziganes, les homosexuels allemands, les populations d'origine africaine, les handicapés mentaux. (Programme de destruction de la « vie sans valeur »).

Il a également assassiné dans ses prisons et ses camps de concentration les Témoins de Jéhovah, les francs-maçons, les dissidents politiques de toute l'Europe en général, en particulier les communistes.

À l'heure actuelle, les pays anglo-saxons et leurs historiens ainsi que l'Organisation des Nations Unies *continuent d'employer de préférence le terme d'Holocauste*.

### **Usage abusif du terme génocide**

Il n'y a pas une semaine qui passe sans que ne soit utilisé dans la presse le terme génocide. « Genocide Olympics » pour dénoncer les liens entre Chine et Soudan, « génocide écologique » pour la pêche à la baleine, génocide au Kenya? Au Zimbabwe ? En Birmanie ? Au Tadjikistan ?

Dans la plupart des cas, les intentions des journalistes sont louables, elles n'ont d'autres buts que d'attirer l'attention de l'opinion publique sur des crises graves.

Néanmoins cela souligne une forte tendance du milieu à la simplification des enjeux.

« Génocide » est un terme fort, « choc », qui accroche le lecteur.

Cette utilisation à outrance souligne différents problèmes qui entourent le concept de génocide.

Tout d'abord le flou sémantique qui entoure la définition du concept (cfr. chapitre 1.2 ). Deuxièmement le fait qu'en l'absence d'une nouvelle catégorisation plus spécifique et plus au fait des enjeux actuels le terme perd de son sens. (cfr. chapitre 1.3 )

Devenant ainsi un terme « fourre-tout » qui nuit aux combats menés pour la reconnaissance des « véritables génocides ».

On peut toujours débattre du fait que telle ou telle crise peut être considérée comme un génocide ou non, mais en toute honnêteté on ne peut plus débattre du fait que le génocide arménien par exemple en est bien un.

Selon **Laurent Leylekian**, président de la « fédération Euro-Arménienne pour la justice et la démocratie », un lobby qui milite auprès des instances européennes pour la reconnaissance du génocide arménien, « *l'utilisation à outrance du terme génocide freine le processus de reconnaissance du génocide arménien. A force d'utiliser le terme à toutes les occasions, il se vide de son sens. Paradoxalement les premières victimes de cette utilisation excessive sont les victimes des génocides elles-mêmes, qui restent perdues dans le déni* ».

( LEYLEKIAN, Interview 06.05.08 )

Comme l'affirme **Julie Goffin**<sup>6</sup>, « *le problème c'est qu'on utilise le terme de génocide à chaque fois que beaucoup de personnes sont tuées (...) avec une utilisation aussi abusive le terme risque d'être affaibli (...) peut être faudrait-il sensibiliser à un terme intermédiaire* ».

Un autre risque majeur de cette utilisation abusive est d'entretenir ce qu'on appelle la « **concurrence des victimes** », une espèce de bataille rangée entre lobbies pour la reconnaissance des différents génocides. Un thème qui sera largement parcouru dans le dernier chapitre.

( **GOFFIN**, Interview 23.11.07 )

Un avis partagé par **Jaques Sémelin**<sup>7</sup> ( in « *purifier et détruire* » ) « *On utilise le terme de génocide dans presque tous les conflits ayant fait beaucoup de victimes civiles depuis la deuxième moitié du 20<sup>ième</sup> siècle (...) il est de plus utilisé de manière rétroactive par de nombreux descendants de victimes (...) les Vendéens, les déportés de l'Ex-URSS, les habitants d'Hiroshima et Nagasaki,...* »

( SÉMELIN, 2005 )

En somme, rien ne s'oppose à ce que des descendants de victimes militent pour une reconnaissance des souffrances passées mais il y a un risque réel de dérives quant à demander

---

<sup>6</sup> Administratrice de RCN Justice&Démocratie, avocate au barreau de Bruxelles, coordinatrice aux droits de l'homme à l'Union internationale des avocats.

<sup>7</sup> Jaques Sémelin est (en outre) un expert auprès de plusieurs musées dont le Mémorial pour la Paix (Caen) et le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (Lyon). Il est actuellement membre de l'*International Genocide Scholars Association (IGSA)*, tout comme du *International Network of Genocide Scholars (INOGS)*.

systématiquement une reconnaissance avec le « label génocide », comme si la reconnaissance des souffrances à elle seule ne suffisait pas.

De plus il y a un phénomène de récupération du terme à des fins politiques, c'est le cas par exemple des milieux néo-conservateurs américains, ces églises pentecôtistes au discours extrême, qui affirme que le plus grand génocide de l'histoire a été causé par la légalisation de l'avortement aux États-Unis.<sup>8</sup>

( Jesus Camp, 2006 )

---

<sup>8</sup> « *Jesus Camp* » est un documentaire américain sorti en 2006 réalisé par Rachel Grady et Heidi Ewing à propos des camps d'été pentecôtistes aux États-Unis.